

AVIS PUBLIC

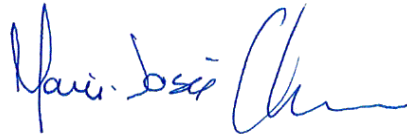
EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 8 décembre 2025, à l'adoption des règlements suivants :

- Règlement n° 149-2-2025 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 149-2011 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics;*
- Règlement n° 352-1-2025 intitulé : *Règlement modifiant le règlement numéro 352-2025 relatif aux ponceaux, aux entrées charretières et à la canalisation de fossés;*

Toute personne désirant obtenir une copie de ces règlements ou les consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 9 décembre 2025.



Marie-Josée Charron, greffière